

La femme africaine, déjà vulnérable en temps de paix, paye un lourd tribut à la guerre. Les conflits armés, les exodes et le déracinement résultant des migrations entraînent une augmentation importante de la prévalence des diverses formes de violences sexuelles. Ces dernières décennies, les viols commis durant le génocide au Rwanda et au cours des guerres au Burundi, au Libéria et plus récemment au Congo ont fait l'objet d'une attention croissante de la communauté internationale.

La sexualité cristallise de nombreuses valeurs et de multiples tabous, tant personnels que sociaux. En effet, la majorité des individus répugnent à envisager la sexualité en dehors d'un contexte précis (relation amoureuse, maritale) et toute contrainte provoque détresse et humiliation. Par ailleurs, toutes les sociétés régulent, codifient, fixent, voire légifèrent, l'accès à la sexualité. Ainsi, une relation sexuelle est permise avec un partenaire répondant à des critères spécifiques mais

l'envisager dans tout autre cadre est prohibé. Par exemple, dans certaines cultures, les relations sexuelles et le mariage ne sont concevables qu'avec un individu d'une ethnie, d'une tribu ou d'une religion déterminées alors que pour d'autres, le consentement du partenaire, quelle que puisse être son origine, est un pré-requis indispensable. Pour la plupart des communautés, l'accès à la sexualité est soumis à l'âge des individus et pour toutes, l'inceste est strictement interdit.

Contrevenir à ces règles expose le plus souvent à l'opprobre, voire au rejet social.

L'importance de la sexualité et du contrat social dont elle est l'objet tient au fait que dans la plupart des sociétés, les groupes s'unissent et s'allient en mariant leurs enfants. Ces alliances sont par ailleurs renforcées par la progéniture qui naît des unions.

Au vu de l'importance que revêt la sexualité pour les individus et pour les communautés, il n'est pas étonnant que les femmes subissent de violences d'ordre sexuel dans les conflits armés [[1](#)]

Définition de la violence sexuelle

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la violence sexuelle comme suit : « Tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais s'en s'y limiter, le foyer et le travail » [[2](#)].

Importance du phénomène

Les données disponibles sur les violences sexuelles proviennent de la police et des instances juridiques, des services médicaux, des organisations non gouvernementales (Droits de l'Homme, organismes humanitaires, juridiques, etc.), des associations internationales, nationales et locales (associations contre la violence, associations de femmes, associations des Droits de l'enfant, etc.), d'enquêtes et d'études. Les données ainsi recensées par ces différentes sources sont souvent incomplètes et ne révèlent que la partie émergée de l'iceberg. En effet, de nombreuses victimes hésitent à dénoncer les violences sexuelles qu'elles ont subies que ce soit à la police, à leur famille ou à d'autres personnes parce qu'elles redoutent les représailles de la part de l'agresseur (principalement lorsqu'elles connaissent leur agresseur ou lorsqu'il s'agit d'une personne influente telle qu'un militaire, une autorité administrative, etc.). De plus, dans la plupart des sociétés

africaines, les personnes sexuellement agressées sont jugées coupables des actes perpétrés contre elles. Dès lors, elles se taisent pour éviter le rejet social, le mariage forcé avec leur agresseur [3], L'incarcération [4], voire la maltraitance ou le meurtre [5]. Notons encore que des actes considérés comme des violences sexuelles par la communauté internationale ne le sont pas d'un point de vue Culturel [

[6](#)

]. Dès lors, les femmes ne portent pas plainte car elles ne reconnaissent pas certaines pratiques comme des agressions.

Il existe aussi des différences importantes entre cultures (y compris entre cultures africaines [7]) dans l'abord de la problématique des violences sexuelles. Or, la récolte des données permettant d'évaluer l'ampleur du problème dépend aussi de la volonté des autorités de chaque pays et de la possibilité culturelle de parler des agressions sexuelles.

Si l'on ne peut chiffrer le problème avec précision, toutes les sources s'accordent cependant sur un point : les conflits armés en Afrique exposent les femmes à un risque accru, souvent massif, de violence sexuelle.

Conséquences des violences sexuelles

Les violences sexuelles ont de profondes répercussions à court et long termes sur la santé physique des victimes. Elles peuvent causer des blessures corporelles allant de contusions superficielles à une invalidité permanente (32% des femmes violées durant le génocide au Rwanda sont Invalides [8]), provoquer des problèmes de santé sexuelle et reproductive et être à l'origine de maladies sexuellement transmissibles (66,7% des femmes violées durant le génocide sont Séropositives [9] ; 80 % des femmes séropositives

ont été violées [[10](#)]) ou de grossesses non désirées (selon les diverses estimations, les viols commis au Rwanda en 1994 auraient provoqué 2000 à 5000 grossesses). Les conséquences pour la santé mentale sont tout aussi graves et peuvent produire des effets négatifs durables, y compris des dépressions, des tentatives de suicide et un Etat de Stress Post-Traumatique.

De plus, de tels actes compromettent le bien-être social des victimes, celles-ci étant mises au ban de la société. Par exemple, au Rwanda, des années après le génocide, les femmes violées subissaient toujours l'opprobre, y compris de leurs compagnons d'infortune, les hommes rescapés tutsis ! Outre les conséquences pour la victime elle-même, les violences sexuelles ont des répercussions directes sur le bien-être de la famille et de la communauté. Le viol produit des sentiments d'humiliation et de honte non seulement chez la femme violée mais également dans tout son entourage. Stigmatisées socialement, ces femmes et leur famille rencontrent des difficultés dans les relations qu'elles établissent avec les membres du groupe dans son ensemble.

Par : Evelyne Josse, psychologue, psychothérapeute (hypnose, EMDR, EFT), consultante en psychologie humanitaire

Pour accéder à la intégralité de l'article : www.resilience-psy.com